Globethics Repository



[Rapport mondial sur la corruption 2003] Moyen-Orient et Afrique du Nord

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Book chapter
Authors	Leenders, Reinoud;Sfakianakis, John
Publisher	Transparency International
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-11-13 22:19:45
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/177403

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 273

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Algérie, Bahreïn, Égypte, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Territoires palestiniens, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, Tunisie, Emirats arabes unis, Yémen

Reinoud Leenders et John Sfakianakis

Vue d'ensemble

Les cas de grande corruption au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont baissé en 2001-2002, parce que tout simplement il y a eu moins d'occasions de toucher ou de verser des « commissions » en raison de la récession économique. Le ralentissement de l'activité économique au plan mondial, la baisse des investissements dans les marchés émergents et la baisse des prix du pétrole ont eu pour conséquences la diminution des dépenses en capital et un fort ralentissement des activités dans le domaine du bâtiment ainsi que la chute des dépenses d'armement[1]. On constate toutefois que la petite corruption est en hausse avec une baisse du revenu réel. La corruption a continué de sévir dans le milieu des hauts fonctionnaires et des hommes politiques dans toute la région.

Les efforts internationaux visant à freiner la corruption dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont été entravés au cours de l'année par les problèmes de sécurité, avec la conditionnalité d'une « bonne gouvernance » rarement appliquée avec un grand effet. Les gouvernements ont défendu haut et fort la cause anti-corruption, mais les initiatives visant à mettre un frein à la corruption ont généralement manqué de sincérité. Dans un vaste climat de règne autoritaire, les causes profondes de la corruption n'ont pas été abordées. Il est peu probable que les stratégies anti-corruption connaissent un succès à l'avenir sans l'initiation de réformes politiques de grande envergure. De nombreux cas de corruption ont été portés à l'attention du public en 2001-2002, mais ils ont généralement été révélés parce que le gouvernement avait besoin de redorer son blason et de régler certains comptes, et cela ne signifie donc pas un changement structurel réel.

Les initiatives anti-corruption de la société civile sont rarement traduites en changements réels, à cause des faibles niveaux de respect des droits civils, de la liberté d'expression et de participation politique qui prévalent dans la région. Néanmoins, les sondages d'opinion laissent supposer une préoccupation publique quant à la corruption, et de nombreuses ONG à travers la région ont porté leur attention sur cette question.

Le monde des affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord montre également sa préoccupation concernant la corruption, en particulier du fait de son impact sur l'investissement étranger direct dans la région. Il est toutefois souvent difficile de séparer la vénalité du secteur privé de celle du domaine public, vu les liens étroits qui existent entre les réseaux familiaux qui détiennent le pouvoir et les principaux intérêts commerciaux de la région.

Aux niveaux international et régional

Les intérêts sécuritaires et stratégiques ont dominé les relations entre les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et la communauté internationale, souvent au détriment des efforts anti-corruption. Suite aux attaques du 11 septembre, les États-Unis ont exigé l'adoption d'une législation plus stricte contre le blanchiment d'argent en vue d'endiguer le flux de l'appui financier du Golfe au terrorisme à travers le monde. Avant les attaques, seuls Bahreïn, Israël et le Liban avaient promulgué la loi contre le blanchiment d'argent, mais l'Égypte, l'Iran, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU) ont rapidement suivi la tendance. Cependant, le Groupe d'action financière (GAFI) n'a enlevé qu'Israël et le Liban de sa liste noire des pays considérés comme « peu coopératifs » concernant l'adoption de mesures efficaces contre le blanchiment d'argent[2]. L'Égypte reste sur la liste noire du GAFI et, dans d'autres pays, les banques sont largement utilisées pour cacher l'argent provenant d'activités illicites ou de corruption[3].

La conditionnalité du bailleur de fonds est rarement utilisée comme moyen de lutte contre la corruption dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Au mois de février 2002, les bailleurs de fonds ont investi plus de 10 milliards de dollars américains en aide à l'Égypte pour la période 2002-2004 mais, comme dans le passé, la transparence ne figurait pas dans les conditions liées au programme d'aide[4]. Par contre, les États-Unis ont exercé une forte pression sur l'Autorité palestinienne (AP) pour l'amener à entreprendre des réformes profondes au sein de son administration et de ses forces de sécurité, notamment des mesures pour lutter contre la corruption[5]. Peu de Palestiniens mettraient en question la nécessité de procéder à des réformes dans l'AP, mais des soupçons pèsent sur les motivations réelles de Washington. Leur intérêt pour cette question peut avoir été plus dicté par la politique israélienne ou le désir de faire partir le président Yasser Arafat que par le besoin de transparence et de bonne gouvernance[6].

Les organisations internationales et les bailleurs de fonds ont lancé un certain nombre d'initiatives pour freiner la corruption, mais elles étaient trop disparates, peu à la hauteur ou pas suffisamment renforcées pour avoir un impact perceptible. Les accords d'association entre l'UE et l'Algérie et le Liban en avril 2002 ont élargi la portée du Partenariat euro-méditerranéen pour une coopération économique renforcée. Les accords contiennent généralement des engagements pris en vue de

lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent, mais la manière dont les mesures seraient appliquées n'était pas évidente. Peu de choses sont sorties du volet anti-corruption des accords ratifiés entre l'UE et les autres partenaires de la région, à savoir Israël, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Tunisie.

Les efforts de la Banque mondiale visant à renforcer les programmes de privatisation en Algérie et au Liban n'ont pas beaucoup aidé à garantir des adjudications équitables ou transparentes. Des tentatives similaires ont été entreprises avec plus de succès en Jordanie et au Maroc[7]. En collaboration avec l'Agence américaine pour le développement international (USAID), la Banque a aidé le Maroc à améliorer le fonctionnement de ses tribunaux commerciaux, mais un sondage à la chambre de commerce des États-Unis d'Amérique à Casablanca a montré que 78 % des entrepreneurs étrangers continuent de croire que le système judiciaire marocain est inefficace et enclin à la corruption[8]. La Banque mondiale a lancé un programme similaire au Yémen en vue de renforcer son système judiciaire. L'indépendance judiciaire reste à être réalisée, bien que parmi les premiers résultats, on peut noter une purge de plus de 20 juges accusés de corruption en septembre 2001[9].

Une institution affiliée des Nations unies dans la région a été accusée de corruption en juillet 2001. Les membres indiens de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), force de maintien de la paix, auraient accepté des pots-de-vin pour fermer les yeux sur l'arrestation, par le Hezbollah, de trois soldats israéliens en octobre 2000[10]. Le FINUL a réfuté énergiquement les allégations.

Au niveau national

La corruption a continué à se développer dans quasiment tous les domaines d'activité économique, administrative et politique à travers la région. La période examinée a été témoin de nombreux exemples de restrictions accrues de la liberté d'expression, de non-transparence au sein du gouvernement et de manque d'indépendance judiciaire.

La corruption dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord provient de quelques facteurs clés. Premièrement, l'absence de réformes institutionnelles accompagnant les programmes de libéralisation économique a créé de nouvelles possibilités d'activités de maximisation de la rente. La délivrance de licences privées aux fournisseurs de réseaux de téléphone mobile, par exemple, n'est pas parvenue à mettre en place des organes de réglementation impartiaux et efficaces en Algérie, au Liban, en Syrie et en Tunisie[11]. Cela explique l'envergure du pouvoir discrétionnaire dont jouissent les fournisseurs privés et les fonctionnaires de l'État, ce qui se solde souvent par la corruption.

Deuxièmement, la prédominance du règne autoritaire dans la région constitue un obstacle majeur à la transparence et à l'obligation de rendre des comptes au

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 276

niveau du secteur public comme privé. Les budgets de l'État sont insuffisamment détaillés pour permettre un examen approfondi, de plus une part importante des revenus de l'État sont gérés comme fonds extrabudgétaires ou par des institutions parallèles, ce qui autorise des dépenses discrétionnaires. Par exemple, les revenus du pétrole de la Libye qui constituent 95 % des exportations de la nation sont gardés dans des fonds secrets contrôlés par le colonel Muammar al-Kadhafi et ses associés[12]. En outre, la plupart des gouvernements du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord compensent leur faible soutien populaire ou leur déficit de légitimité en offrant des possibilités de corruption aux grandes familles ou autres en vue d'assurer leur survie politique.

La mise en place d'institutions démocratiques aiderait à promouvoir la responsabilité mais ne serait pas suffisante pour éradiquer toutes les formes de corruption. Ce principe est largement illustré par Israël qui, en dépit de puissantes institutions et d'une forte société civile, n'est pas étranger à la corruption. Pendant la période 2001-2002, des allégations de pratiques répréhensibles mettant en cause des agents qui délivrent des licences dans la municipalité de Jérusalem et impliquant le ministre sans portefeuille, Sallah Tari, et le ministre du Travail, Shlomo Benizri, les gestionnaires des fonds des vétérans de l'armée et les hauts fonctionnaires dans le Fonds de retraite des travailleurs de la construction[13]. La corruption en Israël est étroitement associée au développement de marchés noirs au niveau des droits de la propriété intellectuelle, des armements, des stupéfiants et du travail[14].

Corruption endémique

Les banques nationales et les institutions financières de la région sont devenues de plus en plus la proie de la corruption en 2001-2002. En février 2002, une arnaque de plus de 150-168 millions de dollars américains a été découverte dans le système bancaire de la Jordanie et impliquerait 72 éminents hommes d'affaires et des fonctionnaires, y compris un ancien ministre de l'Agriculture, un sénateur et le fils d'un ancien Premier ministre[15]. Il a été allégué que des hommes d'affaires, de connivence avec des fonctionnaires, auraient obtenu des prêts de banques privées sans garantie, sous prétexte de fournir des services de technologie de l'information pour les services de renseignements du pays. Au Maroc, la preuve de corruption au niveau du Crédit immobilier et hôtelier, Banque d'investissement nationale, a été faite suite à l'achèvement de l'enquête parlementaire concernant une escroquerie de 41 millions de dollars américains au début de l'année 2001[16]. Les révélations ont impliqué de hauts fonctionnaires, en accord avec les rapports d'abus de pouvoir systématiques d'auto-enrichissement durant le règne du roi Hassan II[17]. Un cas similaire de détournement de fonds a épuisé les ressources du Fonds d'assurance sociale du Syndicat officiel du Maroc[18].

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 277

Incursion dans la bureaucratie au Liban

Selon un article du *Daily Star*, le journal de langue anglaise au plus fort tirage, « il ne faut pas confondre pots-de-vin et taxes officielles [qui doivent] être généralement payés en sus du pot-de-vin.[1] » L'article satirique et bien informé sur les *bakchich* (pots-de-vin) renseignait ses lecteurs sur le montant des pots-de-vin à payer pour différentes prestations administratives. Par exemple, pour le renouvellement d'un permis de conduire, il faut verser 7 dollars américains en pots-de-vin, pour l'immatriculation d'un véhicule, 27 dollars américains et pour le renouvellement d'un passeport, près de 70 dollars américains. Le *bakchich* à verser pour obtenir un permis de construire une maison résidentielle peut dépasser 2 000 dollars américains.

L'une des procédures administratives les plus ardues dans le Liban de l'après-guerre est celle relative à l'obtention d'un permis de construire. Pour l'investisseur étranger, l'Autorité chargé des investissements et du développement du Liban s'occupera, contre le versement d'une somme forfaitaire, de toutes vos démarches administratives. Mais le citoyen ordinaire devra s'adresser, dans tous les cas, aux courtiers spécialisés, car les démarches à accomplir pour l'obtention d'un permis passent par cinq institutions différentes et plusieurs de leurs directions respectives. Obtenir un permis de construire peut parfois prendre un an à un prix qui représente presque le double du prix officiel. Certaines démarches peuvent se faire gratuitement, mais le travail administratif peut être retardé pour plusieurs années si l'on ne graisse pas la patte à quelqu'un pour accélérer le processus. Il est difficile de faire la part des choses entre ce qui est frais officiels et frais officieux compte tenu des informations équivoques données par les agents de l'État.

La chaîne de corruption transforme toute démarche administrative simple en un parcours du combattant. « Devant mon refus de payer tout pot-de-vin, l'agent n'arrivait plus à retrouver mon titre foncier », s'est plainte une victime de la corruption administrative. « Maintenant, il me faut un nouveau titre foncier qui me coûtera 200 dollars américains et je ne suis toujours pas près d'obtenir un permis de construire. »

L'Association libanaise pour la transparence (LTA) a publié une brochure qui simplifie la procédure à suivre pour obtenir un permis de construire et énumère les documents, taxes et le temps requis à cet effet. Il a fallu, pour confectionner ce manuel, effectuer des visites auprès d'organes compétents, réaliser des interviews avec des professionnels exerçant dans le domaine et avec ceux qui ont rencontré des difficultés dans leurs démarches. Le manuel est distribué gratuitement aux citoyens, aux ONG, aux municipalités, aux architectes, aux ingénieurs et aux avocats ; il a pour but de rendre les transactions transparentes et de responsabiliser le public en définissant ses droits par rapport à l'administration. Il essaie également de fournir aux demandeurs les outils et les connaissances leur permettant de contourner les pratiques malhonnêtes des fonctionnaires. Tout écart de la procédure officielle décrite en détail dans le manuel peut être utilisé par le demandeur pour accuser le fonctionnaire.

La recherche effectuée dans le cadre de la préparation du manuel a permis d'identifier les racines de la corruption dans le processus d'acquisition du permis de construire. Parmi ces racines figurent la méconnaissance de leurs droits par les citoyens ; l'indifférence des

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 278

fonctionnaires qui considèrent le pot-de-vin comme prime au travail efficace ; le manque de suivi et de contrôle ; la faiblesse des mécanismes de plainte publique et la dispersion des responsabilités du fait du nombre élevé d'institutions publiques impliquées dans la délivrance d'un permis. Ces facteurs compliquent inutilement la prestation et augmentent le niveau de corruption.

Ces conclusions et les propositions d'amélioration sont reprises dans un rapport présenté à plusieurs départements du gouvernement, notamment le cabinet du ministre délégué au Développement administratif, la direction de la planification urbaine, l'association des architectes et des ingénieurs et le Parlement. Il est trop tôt pour pouvoir déterminer l'impact que le rapport aura sur l'administration, dans la mesure où les discussions sont toujours en cours ; mais à en juger par la réponse enthousiaste reçue par la LTA, le manuel a eu un effet très positif sur les citoyens libanais lassés de la corruption.

Charles D. Adwan et Mina Zapatero

1 *Daily Star* (Liban), 6 septembre 1999.

Les marchés publics fourmillent également d'occasions de corruption. En Égypte, l'Assemblée nationale est en train d'examiner un rapport du bureau d'audit central sur la gestion des services du conseil local et des fonds de développement à travers tout le pays[19]. Il est largement rapporté que la majeure partie des 270 millions de dollars américains alloués a été détournée dans des transactions et des investissements douteux[20].

Dans de nombreux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les licences du réseau du téléphone mobile sont accordées dans des circonstances de conflit d'intérêts ou après le paiement d'importants pots-de-vin. La famille Makhluf de la Syrie qui est liée au président Bashar al-Assad aurait bénéficié de règlements lui donnant un avantage injuste sur la concurrence commerciale[21]. La première licence de réseau de téléphone mobile a été accordée à Orascom, une société égyptienne qui a été au centre d'allégations de corruption dans la presse[22]. Des projets visant à accorder une licence à un troisième opérateur de réseau au Liban ont été retardés, suite à des révélations de conflits d'intérêts[23].

Des accusations de fraude électorale ont été souvent exprimées à travers la région, mais les plaignants font rarement des investigations. En Iran, des soupçons ont été avivés par l'aveu au tribunal du célèbre homme d'affaires Shahram Jazayeri qui a reconnu avoir offert 700 000 de dollars américains pour la campagne du président Mohammad Khatami, durant les élections présidentielles de juin 2001[24]. Jazayeri avait déjà été accusé de corruption de parlementaires réformistes et de personnalités gouvernementales et d'effectuer des transactions frauduleuses avec quelques 50 sociétés écrans.

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 279

En Israël, la brigade des fraudes de la police a interrogé le Premier ministre Sharon et son fils, Omri, pour savoir s'ils avaient utilisé des sociétés fictives pour transférer 1,3 million de dollars américains dans des donations illégales, lors des élections pour la présidence du Parti Likoud en 1999 et les élections du Premier ministre deux ans plus tard[25]. L'ancien Premier ministre, Ehud Barak, a été blanchi d'accusations similaires en mai 2002, bien que la police ait accusé quatre de ses assistants de canaliser les fonds illicites vers de fausses œuvres de bienfaisance durant les élections de 1999[26].

L'ampleur de la corruption à grande échelle dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a diminué en 2001-2002 du fait des possibilités réduites de « commissions ». Les investissements engagés ont immédiatement diminué au Liban, suite aux contraintes budgétaires : les « commissions » dans le programme de reconstruction post-guerre dépassent traditionnellement 20 % de la valeur du contrat[27]. Dans l'AP, la morosité économique a déjà atteint des dimensions catastrophiques du fait des dommages causés à l'infrastructure par l'armée israélienne et la décision israélienne de retenir les revenus dus à l'AP. De tels facteurs ont provoqué une baisse nette dans l'investissement dans les activités particulièrement sujettes à la corruption telles que la construction et l'importation de ciment, de carburant et d'articles de luxe[28].

Les cas de petite corruption tendent à augmenter en flèche lorsque les revenus réels baissent dans la mesure où les fonctionnaires essaient de compenser la perte de leur pouvoir d'achat en demandant plus de pots-de-vin. Des sources indépendantes tendent à confirmer que la corruption mineure *(bakchich)* est en essor.

L'Index de la liberté économique a enregistré un accroissement dans la corruption par les petits fonctionnaires en Algérie, au Liban et en Tunisie[29]. En Algérie, une commission parlementaire enquêtant sur la grande émeute dans la région de la minorité berbère de Kabylie depuis le printemps 2001 a trouvé des preuves d'une corruption municipale très répandue[30]. Entre-temps, un sondage de Transparency-Maroc a révélé que plus de 80 % des hommes d'affaires interrogés ont reconnu avoir offert un *bakchich* pour « éviter d'être harcelés » par la gendarmerie et la police de la route[31].

L'État doit-il procéder à des réformes ?

Pratiquement tous les gouvernements du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord reconnaissent que la corruption est un obstacle à la bonne gouvernance et il y a eu des tentatives officielles de la maîtriser. En effet, les dirigeants rivalisent entre eux pour la couverture de leurs promesses de combattre la corruption, mais les motifs sont variés et sont souvent de simples rhétoriques. Là où les campagnes anti-corruption impliquent des mesures concrètes, elles sont le plus souvent utilisées pour éliminer des rivaux commerciaux ou régler des comptes. En Syrie, les

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 280

accusations inventées de toutes pièces de fraude fiscale et de contrebande ont été invoquées pour faire taire les détracteurs du régime, notamment les députés Riyad Sayf et Ma'mun al-Humsi arrêtés à la fin de l'année 2001 et condamnés à cinq ans d'emprisonnement[32].

En Libye, le président Muammar al-Kadhafi a autorisé des enquêtes sur la corruption dans la compagnie aérienne d'État, les offres publiques liées au pétrole et le secteur du transport public, mais les conclusions n'ont ni été rendues publiques, ni mené à des poursuites judiciaires[33].

Les comités officiels anti-corruption ne sont souvent que de simples réunions dépourvues d'utilité pratique. Transparency-Maroc s'est retiré de la « Commission pour la moralisation de la vie publique », en protestation à son manque d'action résolue et a catalogué ses campagnes de sensibilisation publique de « banales »et « contre-productives[34] ». Le « Comité supérieur de lutte contre la corruption » de la Jordanie, créé par décret royal en juillet 2000, a été de plus en plus bloqué par un organe similaire dans le service de renseignement, la « Direction anti-corruption », qui axe son action sur les allégations de corruption concernant un scandale financier au début de l'année 2002[35].

Les actions anti-corruption entreprises par le judiciaire deviennent également de plus en plus courantes dans la région, et là aussi, il est essentiel de se poser des questions sur les raisons. Le pouvoir judiciaire iranien, par exemple, a lancé une campagne contre la corruption en décembre 2001 et a fait arrêter quelque 50 personnes proches des membres du Parlement et du gouvernement. Toutefois, les litiges du pouvoir judiciaire conservateur en Iran sont souvent politiquement motivés et dirigés contre les partisans du président réformiste[36].

Le judiciaire dans la région de Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord fait plus partie du problème qu'une solution, avec des magistrats régulièrement accusés d'accepter des pots-de-vin ou des tribunaux qui se voient dénier leur indépendance judiciaire pour agir contre les politiciens et les entrepreneurs en vue. Les promesses de réforme judiciaire pour remédier à ces insuffisances ont eu peu de valeur pratique. Les projets ambitieux développés en Algérie pour restaurer l'efficacité judiciaire ont été bloqués dans un comité, alors que le ministère de la Justice tenait les juges eux-mêmes responsables de cette absence de progrès[37]. Les réformes judiciaires ont rencontré des obstacles similaires au Maroc.

Un scandale financier qui a éclaté en Jordanie en février 2002 a semblé être un test de la volonté du gouvernement d'accorder pleins pouvoirs judiciaires indépendants. Le roi Abdullah a envoyé une lettre largement diffusée, donnant des instructions aux enquêteurs pour qu'ils traduisent en justice les responsables[38], mais les récents précédents ont donné peu de raisons d'avoir confiance. Il n'a pas été donné suite à d'autres scandales de corruption parvenus à l'attention du judiciaire, y compris des allégations de corruption à la Société des mines de phosphates de la Jordanie[39].

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 281

La Corruption et le rôle de l'opposition politique

La corruption est devenue un symbole si puissant de l'absence de légitimité des gouvernements de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qu'il n'est guère surprenant que les partis d'opposition et les militants politiques luttent contre elle en tant que partie de leur credo. En réaction, les gouvernements de la région prennent souvent des mesures répressives excessives pour réduire au silence les opposants politiques.

Les dirigeants de l'opposition qui s'élèvent contre la corruption et le népotisme du régime syrien font l'objet de procès inéquitables sur des accusations telles que « la menace à l'unité nationale », et « la tentative de changer la Constitution par des moyens illégaux[40] ». Le député palestinien Hussam Khadr, un grand militant anti-corruption, a fait l'objet de poursuites après avoir décrit l'Autorité palestinienne, dans une interview à la télévision, de « bande de voleurs protégés par 70 000 policiers[41] ». La radio d'État « La Voix de la Palestine » a réagi par une attaque acerbe dans laquelle Khadr était accusé de « servir les intérêts d'Israël». Face à des actions répressives, la dissidence politique contre la corruption à travers la région est largement muselée.

Les groupes politiques islamistes dont la plupart sont interdits ont essayé de combiner les notions de « gouvernance islamique » avec une large position anti-corruption. L'éradication de la corruption est devenue un cri de ralliement pour l'Association islamique nationale Al-Wifaq de Bahreïn qui a gagné, avec une majorité écrasante de voix, les élections municipales de mai 2002, largement considérées comme une répétition générale des élections législatives d'octobre. Au Koweït, le député islamiste Nasser as-San'a a continué à accuser la famille Al-Sabah au pouvoir de corruption alors que le militant anti-corruption islamiste palestinien, Abdul Sattar al-Qassem, a annoncé son intention de se présenter contre Arafat aux élections présidentielles de janvier 2003.

Le secteur privé

L'implication du secteur privé dans la corruption dans les États de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord peut généralement être attribuée à une collusion systématique entre les acteurs publics et privés. En fait, la distinction nette entre le domaine « public » et le domaine « privé » est difficile à établir dans la mesure où le pouvoir est exercé par le biais de réseaux de familles et d'individus avec des enjeux parallèles dans le domaine de la politique et des affaires. Une bonne illustration est l'Arabie saoudite où toutes les entreprises sont mobilisées par les princes et leurs partenaires affiliés dans le secteur privé.

Néanmoins, un nombre croissant de sociétés et d'entrepreneurs estiment que la corruption est néfaste pour les affaires. Un sondage récent a montré que les hommes d'affaires de l'ensemble de la région considèrent la bureaucratie et la corruption comme le troisième obstacle le plus important à leurs activités après les

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 282

L'accès à l'information dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

La lutte contre la corruption dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est entravée par le manque chronique d'informations. Aucun pays n'a adopté de législation sur la liberté d'information, bien que certains gouvernements aient exprimé leur intérêt à mettre en place des formes de gouvernance électronique. La Jordanie est en train de déployer des efforts pour informer les citoyens sur les réglementations et procédures administratives *via* Internet.

La diffusion d'informations sur les sociétés est également médiocre. Un inconvénient majeur est le fait que les affaires dans la région sont essentiellement basées sur la propriété familiale, alors qu'une participation en capital est encore à ses débuts. En Égypte, de nombreuses sociétés cotées en Bourse ont été mises en garde officiellement en septembre 2001, suite à leur défaut de communiquer à temps des rapports financiers[1].

La liberté de la presse est sérieusement restreinte et des rapports substantiels sur les scandales de corruption sont extrêmement rares, bien que le Liban et le Maroc disposent de médias relativement dynamiques. Entre-temps, la presse iranienne a évolué en un champ de bataille où se poursuit le conflit entre les réformistes et les extrémistes. De nombreux journaux ont été interdits et plusieurs journalistes harcelés ou emprisonnés pour avoir révélé des scandales de corruption.

La part du lion dans les médias régionaux revient à l'État ou aux riches politiciens. À la mi-2001, deux journaux algériens ont commencé à imprimer leurs articles avec leur propre presse typographique. Tous les autres quotidiens dépendent d'imprimeries nationales qui arrêtent souvent leurs prestations de service lorsque le gouvernement désapprouve la position éditoriale d'un journal. Au cours de l'année, la réglementation sur la presse a été considérablement renforcée sous prétexte de combattre les opinions favorables au terrorisme. Suite aux amendements du code algérien, les journalistes sont sujets à des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an et à des amendes allant jusqu'à 3 200 dollars US pour avoir fait des articles diffamatoires sur des fonctionnaires de l'État ou des officiers de l'armée. Les nouvelles mesures découragent davantage les journalistes pour mener des enquêtes sur la corruption.

Un nouveau décret sur la presse syrienne de septembre 2001 soumet tous

taxes et les tarifs élevés[42]. Les hommes d'affaires marocains interrogés par Transparency-Maroc ont déclaré que la corruption était le second défi le plus important à relever, après celui des taxes élevées[43]. Les entrepreneurs interrogés par la Banque mondiale en Palestine ont cité la corruption comme le second principal facteur qui limite la croissance, après le facteur « d'instabilité et d'incertitude politiques[44] ».

En dépit de ce malaise, les confédérations d'affaires et les chambres de commerce n'ont joué qu'un rôle mineur dans la lutte contre la corruption, dans la mesure où le gouvernement – ou ses amis – contrôle généralement ces groupes.

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 283

les documents d'impression et moyens de communication à des contrôles stricts. La loi interdit les « publications de propagande » financées « directement ou indirectement » avec des fonds étrangers et inflige des peines sévères pour des écrits diffamatoires et des peines moins lourdes lorsqu'il s'agit par exemple de « publications mensongères[2] ». La Jordanie a également rejoint la tendance à museler les médias, lorsqu'elle a adopté en octobre 2001 une loi sur la presse excessivement stricte.

Dans de telles conditions, le rôle des médias nationaux dans la sensibilisation à la corruption a été en partie repris par la télévision par satellite que les gouvernements trouvent difficile à manipuler. La chaîne Al-Jazeera basée au Qatar est une source de points de vue, de faits, de plus en plus populaire concernant des questions d'intérêt public. D'autres stations par satellite arabes sont beaucoup moins véhémentes, du fait de leur appartenance aux gouvernements ou aux magnats de la presse locale[3].

L'utilisation croissante d'Internet pour communiquer des messages anti-corruption constitue un autre moyen de contourner les restrictions gouvernementales. À l'exception d'Israël, du Liban et des États du Golfe, seule une petite fraction de la population de la région a accès à Internet, avec des taux de pénétration aussi faibles que 1 % en Algérie et en Égypte[4]. Plusieurs sites du Moyen-Orient contiennent des informations sur la corruption, alors que d'autres sites ,tels que www.cggl.org géré par la Campagne pour la bonne gouvernance au Liban, lui sont dévoués. Le gouvernement saoudien a eu du mal à empêcher les citoyens d'accéder à des sites qui critiquent la famille royale. En dernier ressort, les gouvernements réagissent contre les détracteurs « virtuels » de la même manière qu'ils le font contre les détracteurs dans la presse, en les arrêtant. L'ancienne député jordanienne, Tujan Faisal, a été arrêtée en février 2002 et accusée de violation du code pénal, après qu'elle a envoyé un article sur un site Internet basé au Texas (www.arabtimes.com) dans lequel elle accusait le gouvernement de corruption. Elle a bénéficié en juin 2002 d'une grâce royale pour des « raisons humanitaires ».

1 *Alam Al-Yawm* (Égypte), 21 septembre 2001.
2 Human Rights Watch, Syria : Clampdown on Free Expression ; voir www.hrw.org/press/2002/02/syria0211.htm.
3 Naomi Sakr, Satellite Realms : Transnational Television, Globalisation & the Middle East (Londres : 2002).
4 Pour les chiffres sur Internet dans la région et ailleurs, voir l'Union internationale des télécommunications, www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/Internet01.pdf.

Parmi les exceptions notables, on peut noter la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture du Liban et la Confédération marocaine des employés, toutes les deux ayant établi des codes de déontologie sur la gestion des sociétés.

Cela permet de suggérer que les niveaux élevés de corruption découragent les investisseurs étrangers. L'investissement étranger direct extrêmement faible au Liban était associé à la perception des entrepreneurs de la corruption à grande échelle[45]. Les sociétés internationales qui exercent leurs activités de manière rentable dans la région ont souvent accès aux réseaux locaux du pouvoir commercial pour obtenir des contrats où le paiement de commissions est de règle. En 2000, le

gouvernement britannique a initié une enquête sur les allégations selon lesquelles la British-American Tobacco avait accru ses ventes grâce à une contrebande mondiale de tabac. En décembre 2001, les médias britanniques ont publié de nouvelles allégations selon lesquelles l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Londres, Easa Saleh-al-Gurg, a joué un rôle important dans le trafic[46].

La Société civile

Les initiatives anti-corruption de la société civile et les accusations de corruption envers le gouvernement sont souvent réprimées par l'État. Le défenseur tunisien des droits de l'homme et éditeur de magazine, Sihem Ben Sedrine, a été arrêté et détenu après s'être insurgé, en juillet 2001, contre la corruption au niveau de la station de télévision Al-Mustaqilla basée à Londres. Moncef Marzouki, un autre critique tunisien des violations des droits de l'homme, a eu le même sort, après avoir révélé des scandales de corruption dans une association caritative publique. Ils ont tous les deux été libérés, mais ils sont accusés de diffamation et de menace à l'unité nationale. En Arabie saoudite, l'écrivain Abdul Mohsen Musalam a été emprisonné en mars 2002, après avoir publié un poème dans le journal *Al-Madina*, le 10 mars 2001[47]. Le poème de Musalam, « La Corruption sur Terre », accusait plusieurs juges de corruption. Le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef, a ordonné le licenciement du rédacteur en chef de *Al-Madina* pour avoir permis la publication du poème.

Cependant, la corruption est devenue de plus en plus une préoccupation publique. Un sondage d'opinion mené par Transparency-Maroc a révélé que 87 % de la population considère la corruption comme le troisième problème le plus important du pays. Une étude récente effectuée en Palestine révèle que 95 % des sondés soutiennent la destitution de ministres accusés de corruption[48]. Les développements dans la culture populaire confirment les conclusions, tout en sensibilisant sur sa fréquence. Les séries télévisées, les romans à sensation et les bandes dessinées ont de plus en plus pour vedettes des fonctionnaires corrompus compromettant la vie quotidienne des principaux personnages. Un sitcom diffusé à la télévision nationale syrienne durant la période du ramadan, *Maraya Hakaya* (Le Miroir des Contes), portait sur un haut fonctionnaire et ses amis et un népotisme faisant l'objet de satire. De telles formes d'expression populistes suggèrent que les histoires « culturalistes » de corruption – explications qui reposent sur le préjugé selon lequel la corruption est enracinée dans la « culture arabe » ou dans la « mentalité » de la région – ne tiennent pas debout.

Malgré tous les obstacles, les ONG ont essayé d'organiser ces sentiments en une action collective contre la corruption. Transparency-Maroc, l'ONG la plus active dans la lutte contre la corruption de la région, a publié un manifeste exhortant les partis politiques au Maroc à révéler leurs fonds de campagne électorale pour

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 285

contourner l'achat de voix. L'ONG libanaise ''La Fassad'' (Non à la Corruption), une section de Transparency International en train d'être mise sur pied, a élaboré un code de déontologie et préparé une critique juridique approfondie sur la loi sur la privatisation. Au Yémen, le Forum des ONG pour la société civile fait partie des ONG locales les plus actives avec une mission spécifique de lutte contre la corruption. Un groupe de surveillance non officiel à Bahreïn, section de Transparency à Bahreïn, a été créé en janvier 2002.

1 Communiqué de presse de la Banque mondiale, *Growth in Middle East Challenged by External Environment* (Washington DC : 13, mars 2002) ; *Financial Times* (Grande-Bretagne), 5 août 2001.
2 *Ha'aretz* (Israël), 21 juin 2002 ; *Daily Star* (Lebanon), 22 juin 2002.
3 John Sfakianakis, *Middle East Report* (USA), printemps 2002.
4 Communiqué de presse de la Banque mondiale, n° 2002/201/MENA, 6 février 2002.
5 Cf. commentaires du conseiller américain en sécurité nationale, Condoleezza Rice, dans le *New York Times* (USA), 26 mai 2002.
6 Cf. commentaires de Yazid Sayyigh et Henry Siegman respectivement dans : BBC World Service (Grande-Bretagne), 12 mai 2002 ; *New York Times* (USA), 19 mai 2002.
7 Global Corruption 27/11/02 3:16pm. Page 212.7 *IMF, Maroc : 2001 Article IV Consultation*, juin 2001; *Morroco Hebdo International* (Maroc), 1er–7 février 2002 ; Banque mondiale, *Privatization : The Jordanian Success Story*, (Washington DC : octobre 2001).
8 Chambre américaine de commerce, *A Survey of Executive Perceptions about Business and Investing in Morocco* (Casablanca : décembre 2001) ; voir www.amcham-morocco.com/publications.html.
9 *Middle East International* (Grande-Bretagne), 14 septembre 2001.
10 *Jerusalem Post* (Israël), 13 juillet 2001.
11 En Algérie, l'opérateur continue de négocier avec le ministère de la Poste et des Télécommunications alors que les autorités compétentes, Algérie Telecom, n'existent que sur le papier. Voir *Al-Khabar* (Algérie), 13 décembre 2001 ; *El-Watan* (Algérie), 18 janvier 2002.
12 Middle East Policy Council : *Middle East Policy* VII, n° 2, février 2000, www.mepc.org/journal/0002_takeyh.htm
13 *Jerusalem Post* (Israël), 28 et 30 janvier 2002 ; *Yediot Ahronot* (Israël), 20 février 2002 ; *Jerusalem Post* (Israël), 3 janvier 2002 ; *Ha'aretz* (Israël), 22 mars 2002.
14 The Heritage Foundation et *Wall Street Journal* (USA), *The Index of Economic Freedom 2002*.
15 *Jordan Times* (Jordanie), 15 février 2002 ; *Ad-Dustur* (Jordanie), 21 février 2002 ; *As-Sharq al-Awsat* (Grande Bretagne), 22 février et 1er mars 2002.
16 *Al-Hayat* (Liban/Grande-Bretagne), 17 août 2001 ; *l'Économiste* (Maroc), 14, 17 et 26 septembre 2001, 3 et 10 octobre 2001. Pour des extraits des conclusions de l'enquête parlementaire, voir *l'Économiste* (Maroc), 19 janvier 2001.
17 Abdeslam Maghraoui, « Political authority in crisis: Mohammed VI's Morocco », *Middle East Report,* printemps 2001 ; *Economist* (Grande-Bretagne), 25 janvier 2001.
18 *As-Sharq al-Awsat* (Grande Bretagne), 20 janvier 2002.
19 *Al-Ahram* (Égypte), 22 janvier 2002.
20 *Al-Ahram Weekly* (Égypte), 7–13 février 2002.
21 Bassam Haddad, « Business as usual in Syria? », *Middle East Report Press Information Note* (USA), n° 66 (7 septembre 2001) ; *Middle East International* (Grande-Bretagne), 14 septembre 2001.
22 *North Africa Journal* (Grande-Bretagne), 21 juillet 2001. D'autres rapports allèguent que les hommes d'affaires et fonctionnaires algériens ont mis la pression sur Orascom pour partager leurs bénéfices. Voir *Al-Khabar* (Algérie), 13 décembre 2001.
23 *Middle East International* (Grande-Bretagne), 17 mai 2002.
24 Economist Intelligence Unit, *Country Report*, 15 mars 2002.
25 *Ha'aretz* (Israël), 23 avril 2002 ; *The Jerusalem Post* (Israël), 1er octobre 2001.
26 *Jerusalem Post* (Israël), 29 mai 2002.
27 Reinoud Leenders, « In search of the State : the politics of corruption in post-war Lebanon », dans Barbara Roberson et Nadim Shehadi, eds, *Post-War Reconstruction in Lebanon* (Londres : 2002).
28 Les budgets de l'AP ne permettent actuellement que des dépenses d'investissement de 17 millions de $US par mois, par rapport aux 54 millions de $US dépensés avant le début de l'Intifada. La Banque mondiale, *Fifteen Months – Intifada, Closures and Palestinian Economic Crisis*. An Assessment (Washington DC : mars 2002). Concernant la corruption dans les secteurs et activités mentionnés, voir

306132_p273a286 1/07/03 9:59 Page 286

David Sewell, *Governance and the Business Environment in West Bank/Gaza* (Document de travail de la Banque mondiale, n° 23, mai 2001).

29 The Heritage Foundation et Wall Street Journal (USA), *The Index of Economic Freedom 2002*.

30 *Le rapport préliminaire de la commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie*, 30 août 2001 : www.kabyle.com/article.php3?id_article=315.

31 Pour les résultats du sondage, voir *l'Économiste* (Maroc), 18 janvier 2002 ; *As-Sharq al-Awsat* (Grande-Bretagne), 18 janvier 2002.

32 Communiqué de presse de Human Rights Watch, *Dangerous Backlash in Syria*, New York, 7 septembre 2001 ; Human Rights Watch, *World Report 2002* (New York, 2002). Concernant la réponse de Sayf aux allégations de corruption du gouvernement, voir Riyad Sayf, *Tajriba Riyad Sayf, Hamum fi as-Sana'a wa as-Siyasa* (Damas, 1999).

33 *Akhbar Libiya* (Grande-Bretagne), 2 et 17 octobre, 11 novembre 2001.

34 Transparency-Maroc, déclaration de presse, 13 décembre 2001.

35 Même à l'en croire, la Direction anti-corruption s'est avérée être peu efficace dans la lutte contre la corruption. En janvier, elle a déclaré que son travail au cours de l'année passée n'a pu épargner que 5 millions de $US du Trésor public. Voir *Ad-Dustur* (Bahreïn), 17 janvier 2002.

36 Human Rights Watch, *Iran : Parliamentarians Convicted* (Washington DC : 4 janvier 2002).

37 *El-Watan* (Algérie), 8 septembre, 9 et 10 octobre 2001.

38 *Ad-Dustu* (Bahreïn), 21 février 2002.

39 *Jordan Times* (Jordanie), 6 août 2001 ; *Al-Hayat* (Grande-Bretagne), 16 décembre 2001.

40 Human Rights Watch, *World Report 2002*.

41 Khalid Amayreh, « Is the PA Collapsing ? », *Palestine Times* (Palestine), novembre 2001.

42 Bernard Hoekman et Patrick Messerlin, *Harnessing Trade for Development and Growth in the Middle East*, Council on Foreign Relations, Study Group on Middle East Trade Options, 2002.

43 *L'Économiste* (Maroc), 18 janvier 2002 ; *As-Sharq al-Awsat* (Grande-Bretagne), 20 janvier 2002.

44 David Sewell, *Governance and the Business Environment in West Bank/Gaza*, Document de travail de la Banque mondiale, n° 23, mai 2001.

45 A. Mansour, *The Views of Foreign Investors in Lebanon* (ESCWA, Beyrouth : 12–13 juin 2001) ; *Daily Star* (Liban), 14 juin 2001.

46 *Guardian* (Grande-Bretagne), 17 décembre 2001. Voir www.guardian.co.uk/bat.

47 BBC World Service, 20 mars 2002.

48 Democracy Index, Palestinian Centre for Policy and Survey Research (Nablus), 15–19 mai 2002 : www.pcpsr.org/survey/polls/2002/p4a.html.